

Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams, Siège social : Casablanca - 64, avenue Lalla Yacout - R.C. n°137 à Casablanca

Les actionnaires de la société Auto Hall, société anonyme au capital de **502 945 280 dirhams**, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Casablanca, km12 autoroute Casablanca-Rabat,

Le Jeudi 30 Avril 2026, à 11 heures,

à l'effet de délibérer et de statuer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Rapport des commissaires aux comptes concernant le même exercice,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que modifiée et complétée,
- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes sociaux et consolidés et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Mandat d'administrateurs,
- Mandat des commissaires aux comptes,

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.

Conformément aux dispositions de loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de ladite loi, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette assemblée.

La société tient à la disposition des actionnaires l'ensemble des informations relatives à la réunion : modalités de participation et de vote, états de synthèses de l'exercice 2025, rapports de gestion et des commissaires aux comptes sur son site web : www.autohall.ma.

PROJET DE RÉSOLUTIONS EXERCICE 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale après avoir constaté :

- qu'elle a été régulièrement convoquée,
 - qu'elle réunit le quorum du quart au moins du capital social pour la tenue des assemblées générales ordinaires prévu par la loi et par l'article 29 des statuts,
 - que les modalités de participation et de vote, le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2025 ainsi que leur rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que complétée et modifiée, l'inventaire, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2025, ont été tenus à la disposition des actionnaires à partir de la date de convocation de l'assemblée,
- décide de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne en conséquence décharge de sa convocation régulière au Conseil d'administration.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes sociaux de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes consolidés de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	Dhs 104 436 346,20
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de	Dhs 154 805 162,29
Réserves	Dhs 596 402 127,57
forme un total de	Dhs 855 643 636,06
à affecter comme suit :	
réserves	Dhs 596 402 127,57
aux actionnaires à titre de dividende	Dhs 100 589 056,00
au poste report à nouveau	Dhs 158 652 452,49
soit un total de	Dhs 855 643 636,06

À la suite de cette affectation :

- Il sera attribué un dividende de **2 dirhams** à chacune des **50 294 528 actions** formant le capital social. Conformément à l'article 32 des statuts, le Conseil propose la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 26 MAI 2026.
- Le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de **154 805 162,29 dirhams**, sera augmenté et formera un nouveau solde créditeur de **158 652 452,49 dirhams**.
- Le montant des réserves facultatives reste au niveau de **596 402 127,57 dirhams**.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Lalla Zoubida EL YACOUBI pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Lalla Noufissa EL YACOUBI pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Moulay Omar CHERKAOUI pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Moulay Souleimane CHERKAOUI pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Mohammed Saâd HASSAR pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

ONZIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de la sixième, de la septième, de la huitième, de la neuvième et de la dixième résolution, le Conseil se compose comme suit et les mandats des Administrateurs prendront fin avec les Assemblées appelées à statuer sur les comptes des exercices indiqués ci-après :

Monsieur Karim GHELLAB	Président	2026
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	Administrateur, Président Honoraire	2028
Lalla Zoubida EL YACOUBI	Administratrice	2031
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Administratrice	2031
Moulay Omar CHERKAOUI	Administrateur	2031
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	2031
Madame Dounia BEN ABBES TAARJI	Administratrice	2029
Monsieur Hassan BOULAKNADAL	Administrateur	2030
Monsieur Khalid CHEDDADI	Administrateur	2028
Madame Nadia FASSI FEHRI	Administratrice indépendante	2027
Monsieur Mohammed Saâd HASSAR	Administrateur	2031
Madame Samia KABBAJ	Administratrice indépendante	2029
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	Administrateur indépendant	2029
Monsieur M'hamed SAGOU	Administrateur indépendant	2028
La société AMANA représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	2029

DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes Cabinet Hdid et Associés, représenté par Monsieur Mohamed Hdid pour une durée de trois années qui prendra fin avec l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de trois années qui prendra fin avec l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028 et ce, en remplacement de Mazars Audit & Conseil, qui a procédé à la certification des comptes de la société pendant une période de 9 ans.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2025.

QUINZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Le Conseil d'Administration

À propos de Auto Hall

Auto Hall est un groupe automobile marocain jouant un rôle essentiel dans la distribution de matériels roulants de diverses marques au Maroc depuis 1907. Fort de son expérience et de son expertise, le Groupe propose un portefeuille de plus de 15 marques de renom dans les domaines du matériel roulant, des mines, des travaux publics, de l'agriculture et des lubrifiants.

Pour garantir un service de qualité et une proximité avec ses clients, le Groupe Auto Hall dispose d'un réseau étendu de plus de 50 succursales à travers le Royaume, qui lui assure une présence élargie pour répondre efficacement aux besoins des clients et pour offrir un service après-vente de qualité.

Auto Hall s.a

Km 12, Autoroute Casa-Rabat,
Sortie Al Qods- Casablanca Maroc
Téléphone : 0522 76 14 00/01/02

Fax : 0522 76 14 14/15

E-mail : autohall@autohall.ma



BILAN ACTIF					du 01/01/2025 au 31/12/2025				
ACTIF (En dirhams)	EXERCICE			EXERCICE	EXERCICE				
	Brut	AMORT & PROV	Net	PRÉCÉDENT	Net	Net	Net		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	23 374 931,02	11 816 761,94	11 558 169,08	6 501 613,04					
*Frais préliminaires									
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 374 931,02	11 816 761,94	11 558 169,08	6 501 613,04					
*Primes de remboursement des obligations									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	2 800 000,00	1 680 000,00	1 120 000,00	1 680 000,00					
*Immobilisations en recherche et développement	2 800 000,00	1 680 000,00	1 120 000,00	1 680 000,00					
*Brevets, marques, droits et valeurs similaires									
*Fonds commercial									
*Autres immobilisations incorporelles									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	610 806 180,01	280 717 237,90	330 088 942,11	322 876 424,94					
*Terrains	83 678 465,95		83 678 465,95	82 294 185,95					
*Constructions	286 401 615,65	156 328 593,20	130 073 022,45	99 289 616,11					
*Installations techniques, matériel et outillage	61 691 499,05	48 679 730,58	13 011 768,47	14 143 999,76					
*Matériel de transport	90 568 404,79	26 818 223,93	63 750 180,86	85 589 717,42					
*Mobiliier, matériel de bureau	72 912 804,86	48 890 690,19	24 022 114,67	21 784 494,30					
*Autres immobilisations corporelles									
*Immobilisations corporelles en cours	15 553 389,71		15 553 389,71	19 774 411,40					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 505 960 105,00	0,00	1 505 960 105,00	1 243 127 105,00					
*Prêts immobilisés									
*Autres créances financières	317 215,00		317 215,00	1 789 215,00					
*Titres de participation	1 505 642 890,00		1 505 642 890,00	1 241 337 890,00					
*Autres titres immobilisés									
ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (E)									
*Diminution des créances immobilisées									
*Augmentation des dettes de financement									
TOTAL I (A + B + C + D + E)	2 142 941 216,03	294 213 999,84	1 848 727 216,19	1 574 185 142,98					
STOCKS (F)	290 659 927,67	21 347 390,37	269 312 537,30	157 490 495,81					
*Marchandises	283 755 414,55	19 695 415,90	264 059 998,65	154 101 148,33					
*Matières et fournitures consommables									
*Produits en cours	6 904 513,12	1 651 974,47	5 252 538,65	3 389 347,48					
*Produits intermédiaires et produits résiduels									
*Produits finis									
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 038 110 624,72	54 901 909,29	1 983 208 715,43	1 925 433 057,12					
*Fournis, débiteurs, avances et acomptes	179 578 386,38		179 578 386,38	118 407 585,27					
*Clients et comptes rattachés	685 153 334,61	54 901 909,29	630 251 425,32	687 816 612,33					
*Personnel	1 481 214,47		1 481 214,47	1 955 035,21					
*État	41 480 288,66		41 480 288,66	31 240 915,98					
*Comptes associés et sociétés du groupe	1 129 018 570,82		1 129 018 570,82	1 079 423 887,62					
*Autres débiteurs									
*Comptes de régularisation Actif	1 398 829,78		1 398 829,78	6 589 020,71					
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)									
ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (I)									
(éléments circulants)	61,83		61,83						
TOTAL II (F + G + H + I)	2 328 770 614,22	76 249 299,66	2 252 521 314,56	2 082 923 552,93					
TRÉSORERIE, ACTIF									
*Chèques et valeurs à encaisser	485 091,52		485 091,52	361 284,77					
*Banques TG et CP	187 048 029,47		187 048 029,47	311 618 001,47					
*Caisse, régie d'avance et accreditifs	2 253 578,15		2 253 578,15	2 232 188,78					
TOTAL III	189 786 699,14		189 786 699,14	314 211 475,02					
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	4 661 498 529,39	370 463 299,50	4 291 035 229,89	3 971 320 170,93					

BILAN PASSIF				du 01/01/2025 au 31/12/2025			
PASSIF (En dirhams)	EXERCICE		EXERCICE	EXERCICE			
	Net	Net	PRÉCÉDENT	Net	Net		
Capitaux propres							
Capital social	502 945 280,00		502 945 280,00				
Moins, actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé							
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80		251 021 566,80				
Écarts de réévaluation							
Réserve légale	50 294 528,00		50 294 528,00				
Autres réserves	596 402 127,57		596 402 127,57				
Report à nouveau (2)	154 805 162,29		70 238 461,59				
Résultat net en instance d'affectation (2)							
Résultat net de l'exercice	104 436 346,20		185 155 756,70				
Résultat avant impôts							
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 659 905 010,86		1 656 057 720,66				
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
DETTES DE FINANCEMENT (C)							
Emprunts obligataires							
Autres dettes de financement							
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)							
Provisions pour risques							
Provisions pour charges							
ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (E)							
Augmentation des créances immobilisées							
Diminution des dettes de financement							
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 659 905 010,86		1 656 057 720,66				
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)							
Fournisseurs et comptes rattachés	720 309 217,73		551 437 811,61				
Client créditeurs, avances et acomptes	37 634 743,59		19 492 928,55				
Personnel	1 904 825,90		1 964 586,30				
Organismes sociaux	10 624 616,00		8 733 240,74				
État	44 955 179,60		9 694 605,70				
Comptes associés et sociétés du groupe	468 133 471,35		506 908 255,83				
Autres créances	2 770 092,87		3 152 557,80				
Comptes de régularisation passif	91 947 838,60		12 301 825,31				
TOTAL II (F + G + H)	1 378 279 985,64		1 113 685 811,84				
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 848 715,72		1 573 555,40				
ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (éléments circulants) (H)	1 517,67		3 083,03				
TOTAL II (F + G + H)	1 381 130 219,03		1 115 262 450,27				
TRÉSORERIE, PASSIF							
Crédits d'escompte							
Crédits de trésorerie	1 250 000 000,00		1 200 000 000,00				
Banques (soldes créditeurs)							
TOTAL III	1 250 000 000,00		1 200 000 000,00				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	4 291 035 229,89		3 971 320 170,93				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)					
DÉSIGNATION	OPÉRATIONS			Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propre à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)			
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
*Ventes de marchandises (en l'état)	4 241 172 369,57		4 241 172 369,57	3 469 238 678,44	
*Ventes de biens et services produits	204 062 515,01		204 062 515,01	183 393 996,17	
*Chiffre d'affaires	4 445 234 884,58		4 445 234 884,58	3 652 632 674,61	
*Variation de stocks de produits (+ ou -) (I)					
*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
*Subventions d'exploitation					
*Autres produits d'exploitation	2 296 800,00		2 296 800,00	2 287 200,00	
*Reprises d'exploitation, transfert de charges	2 088 184,89		2 088 184,89	418 368,24	
TOTAL I	4 449 619 869,47		4 449 619 869,47	3 655 338 242,85	
II Charges d'exploitation					
*Achats revendus (2) de marchandises	3 686 048 832,86	286,10	3 686 049 118,96	3 051 679 350,82	
*Achats consommés (2) de matières et fournitures	46 026 970,39	32 817,12	46 059 787,51	38 753 447,50	
*Autres charges externes	244 655 015,22	71 958,72	244 726 973,94	239 573 573,31	
*Impôts et taxes	15 673 527,38	3 398 911,56	19 072 438,94	13 544 177,00	
*Charges de personnel	217 462 581,85		217 462 581,85	194 210 028,65	
*Autres charges d'exploitation	4 991 560,88		4 991 560,88	4 693 001,36	
*Dotations d'exploitation	58 342 349,34		58 342 349,34	65 878 219,51	
TOTAL II	4 273 200 837,92	3 503 973,50	4 276 704 811,42	3 608 331 798,15	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	176 419 031,55	-3 503 973,50	172 915 058,05	47 006 444,70	
IV Produits financiers					
*Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	27 623 379,06		27 623 379,06	21 900 000,00	
*Gains de change	18 891,06		18 891,06	12 544,92	
*Intérêts et autres produits financiers	53 322 160,10		53 322 160,10	54 923 433,91	
*Reprises financières, transferts de charges				5 458,20	
TOTAL IV	80 964 430,22		80 964 430,22	76 841 437,03	
V Charges financières					
*Charges d'intérêts	80 558 502,44		80 558 502,44	82 338 444,94	
*Pertes de change	7 495,91		7 495,91	11 500,61	
*Autres charges financières					
*Dotations financières	61,83		61,83		
TOTAL V	80 566 060,18		80 566 060,18	82 349 945,55	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	398 370,04		398 370,04	-5 508 508,52	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	176 817 401,59	-3 503 973,50	173 313 428,09	41 497 936,18	
VIII PRODUITS NON COURANTS					
*Produits des cessions d'immobilisations	37 601 343,96		37 601 343,96	311 782 005,12	
*Autres produits non courants	2 447 866,44		2 447 866,44	7 259 905,07	
*Reprises sur subventions d'investissements					
*Reprises non courantes, transferts de charges					
TOTAL VIII	40 049 210,40		40 049 210,40	319 041 910,19	
IX CHARGES NON COURANTES					
*Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	35 811 099,14		35 811 099,14	134 128 214,45	
*Subventions accordées					
*Autres charges non courantes	6 753 955,53		6 753 955,53	8 117 546,22	
*Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 726 149,62		1 726 149,62	599 000,00	
TOTAL IX	44 291 204,29		44 291 204,29	142 844 760,67	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-2 471 993,89		-2 471 993,89	176 197 149,52	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)	172 575 407,70	(3 503 973,50)	169 071 434,20	217 695 085,70	
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	64 635 088,00		64 635 088,00	32 539 329,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	107 940 319,70	(3 503 973,50)	104 436 346,20	185 155 756,70	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	4 570 633 510,09		4 570 633 510,09	4 051 221 590,07	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	4 462 693 190,39	3 503 973,50	4 466 197 163,89	3 866 065 833,37	
XVI RÉSULTAT NET	107 940 319,70	-3 503 973,50	104 436		



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan

MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Exercice du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025	
			Variation (a - b)	
(Montants en dhs)			Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent	1 659 905 010,86	1 656 057 720,66		3 847 290,20
2 Moins actif immobilisé	1 848 727 216,19	1 574 185 142,98	274 542 073,21	
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) (188 822 205,33)	81 872 577,68	270 694 783,01	
4 Actif circulant	2 252 521 314,56	2 082 923 552,93	169 597 761,63	
5 Moins passif circulant	1 381 130 219,03	1 115 262 450,27		265 867 768,76
6 = Besoins de financement global (4-5)	(B) 871 391 095,53	967 661 102,66		96 270 007,13
7 = Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	(1 060 213 300,86)	(885 788 524,98)		174 424 775,88

II Emplois et Ressources

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT	(A)	51 499 450,69		(30 348 943,96)
Capacité d'autofinancement		152 088 506,69		70 240 112,04
- Distribution de bénéfices		100 589 056,00		100 589 056,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)	40 236 343,96		311 782 005,12
Cession d'immobilisations incorporelles				
Cession d'immobilisations corporelles		37 601 343,96		311 782 005,12
Cession d'immobilisations financières				
Récupérations sur créances immobilisées		2 635 000,00		
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	(C)			
Augmentations de capital, apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT	(D)			
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		91 735 794,65		281 433 061,16
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	353 935 341,06	326 472 541,49	
Acquisition d'immobilisations incorporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles		91 102 341,06	95 274 541,49	
Acquisition d'immobilisations financières		262 833 000,00	231 198 000,00	
Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	(F)			
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)			
EMPLOIS EN NON VALEURS	(H)	8 495 236,60	4 545 642,66	
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		362 430 577,66	331 018 184,15	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)			96 270 007,13	407 200 136,04
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE			174 424 775,88	357 615 013,05
TOTAL GÉNÉRAL		362 430 577,66	362 430 577,66	688 633 197,20

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice Clos au 31 décembre 2025

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice Clos au 31 décembre 2025

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Exercice Clos au 31 décembre 2025

I - ACTIF IMMOBILISE	
A. Évaluation à l'entrée	
1. Immobilisations en non-valeurs	Valeur nominale
2. Immobilisations incorporelles	Coût d'acquisition
3. Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition
4. Immobilisations financières	Prix d'achat
B. Corrections de valeurs	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Selon le risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	Cours connu au moment des écritures d'inventaire
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. Évaluation à l'entrée	
1. Stocks	
- Matières premières et marchandises	Coût d'acquisition
- Produits finis et en cours	Néant
2. Créances	Montant nominal
3. Titres et valeurs de placement	Prix d'achat
B. Corrections de valeurs	
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Les provisions sur créances ordinaires sont calculées sur la base de l'ancienneté des créances. La règle de provisionnement stipule des taux de provisionnement de 15% à 70% selon l'antériorité des créances allant de 1an à 5ans. Les provisions pour créances douteuses ou précontentieuses sont déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation du risque par le management de la société.
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	Cours connu au moment des écritures d'inventaire
III - FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	Néant
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Selon budget trienal
3. Dettes de financement permanent	Néant
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Selon risque
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Cours connu au moment des écritures d'inventaire
IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Coût réel d'entrée
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Selon risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Cours connu au moment des écritures d'inventaire
V - TRÉSORERIE	
1. Trésorerie - Actif	Coût réel d'entrée
2. Trésorerie - Passif	Coût réel d'entrée
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2025

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION				DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	57 181 338,50	8 495 236,60	0,00	1 236 305,79	0,00	43 537 949,87	0,00	23 374 931,02	
* Frais préliminaires	0,00							0,00	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	57 181 338,50	8 495 236,60		1 236 305,79		43 537 949,87		23 374 931,02	
* Primes de remboursement obligations								0,00	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800 000,00	
* Immobilisation en recherche et développement	2 800 000,00							2 800 000,00	
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00							0,00	
* Fonds commercial	0,00							0,00	
* Autres immobilisations incorporelles	0,00							0,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	609 815 412,86	91 102 341,06	0,00	22 562 058,86	60 615 790,81	28 259 477,31	23 798 364,65	610 806 180,01	
* Terrains	82 294 185,95	1 200 000,00		184 280,00				83 678 465,95	
* Constructions	243 617 163,30	21 839 597,42		20 944 854,93				286 401 615,65	
* Installations techniques, matériel et outillage	59 733 754,11	812 987,69		1 144 757,25				61 691 499,05	
* Matériel de transport	115 826 709,56	35 357 486,04			60 615 790,81			90 568 404,79	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	88 569 188,54	9 679 926,95		288 166,68		25 624 477,31		72 912 804,86	
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	0,00							0,00	
* Immobilisations corporelles en cours	19 774 411,40	22 212 342,96				2 635 000,00	23 798 364,65	15 553 389,71	
TOTAL	669 796 751,36	99 597 577,66	0,00	23 798 364,65	60 615 790,81	71 797 427,18	23 798 364,65	636 981 111,03	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2025

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 + 3
* Frais préliminaires				0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	50 679 725,46	4 674 986,35	43 537 949,87	11 816 761,94
* Primes de remboursement des obligations				0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 120 000,00	560 000,00		1 680 000,00
* Immobilisation en recherche et développement	1 120 000,00	560 000,00		1 680 000,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				0,00
* Fonds commercial				0,00
* Autres immobilisations incorporelles				0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	286 938 987,92	44 207 418,96	50 429 168,98	280 717 237,90
* Terrains				
* Constructions	144 327 547,19	12 001 046,01		156 328 593,20
* Installations techniques, matériel et outillage	45 589 754,35	3 089 976,23		48 679 730,58
* Matériel de transport	30 236 992,14	21 385 923,46	24 804 691,67	26 818 223,93
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	66 784 694,24	7 730 473,26	25 624 477,31	48 890 690,19
* Autres immobilisations corporelles Informatique				0,00
* Immobilisations corporelles en cours				0,00
TOTAL GÉNÉRAL	338 738 713,38	49 442 405,31	93 967 118,85	294 213 999,84

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2025

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DIAMOND MOTORS	1050178	Automobile	50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2025	61 938 448,09	6 555 404,25	4 600 000,00
SCAMA	1050164	Automobile	200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2025	226 132 921,00	9 416 562,14	800 000,00
SOMMA	1048137	Matériel agricole & TP	91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2025	103 299 411,23	4 667 978,30	670 000,00
SM2A	4902757	Automobile	150 000 000,00	99,99	144 959 900,00	144 959 900,00	31/12/2025	168 145 745,36	13 536 886,68	7 500 000,00
LEADER LOCATION	40276844	Location de voitures	70 000 000,00	99,99	69 999 500,00	69 999 500,00	31/12/2025	32 698 981,63	-28 547 492,11	
AUTO HALL.COM	40104933	Communication & publicité	500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2025	-2 328 385,42	-1 672 588,21	
AUTO HALL VEHICULES INDUSTRIELS	40241074	Automobile	100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2025	115 522 767,30	9 551 757,32	3 600 000,00
AUTO HALL CAPITAL DEVELOPEMENT	14443027	Services financiers	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2025	10 616 185,65	351 252,74	350 000,00
AUTO HALL IMMOBILIER	15170665	Immobilier	480 000 000,00	100,00	480 000 000,00	480 000 000,00	31/12/2025	395 297 470,15	-7 202 800,44	
SMVN	15188504	Automobile	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2025	57 206 818,45	-9 623 027,08	
AFRICA MOTORS	15241708	Automobile	150 000 000,00	100,00	150 000 000,00	150 000 000,00	31/12/2025	59 519 248,63	4 139 473,33	
AUTO HALL OCCASION	48591836	Vente véhicules d'occasion	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2025	-9 143 752,42	-12 226 425,83	
LEADER LOCATION CAMIONS	50360519	Location des camions	45 000 000,00	100,00	45 000 000,00	45 000 000,00	31/12/2025	28 364 141,63	-7 877 617,55	
AUTO HALL LUXURY	14423440	Automobile	32 000 000,00	99,99	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2025	-17 462 498,40	-7 647 341,60	
SMAM	52639337	Automobile	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2025	16 854 795,14	6 333 171,46	4 000 000,00
AUTOMOBILITY SERVICES	66033815	Captive d'assurance	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	31/12/2025	4 904 437,84	3 404 437,84	
SOUSCRIPTION PART RESIDUELLES (STE DE CRED)										6 103 379,06
AUTRES										34 590,00
TOTAL					1 505 642 890,00	1 505 642 890,00				27 623 379,06

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2025

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2 Provisions réglementées								
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	67 553 238,19	8 855 040,16			158 978,69			76 249 299,66
5 Autres provisions pour risques et charges	1 573 555,40	44 903,87	61,83	1 726 149,62	495 955,00			2 848 715,72
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	69 126 793,59	8 899 944,03	61,83	1 726 149,62	654 933,69			79 098 015,38
TOTAL (A + B)	69 126 793,59	8 899 944,03	61,83	1 726 149,62	654 933,69			79 098 015,38



TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2025

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	317 215,00	-	28 000,00	289 215,00	-	-	-	-
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	317 215,00		28 000,00	289 215,00				
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 038 110 624,72	24 748 703,24	1 873 813 130,28	139 548 791,20	168 338,41	31 240 915,98	1 180 729 647,35	24 771 255,63
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	179 578 386,38	-	179 379 199,48	199 186,90				
* Clients et comptes rattachés	685 153 334,61	24 748 703,24	521 189 878,79	139 214 752,58	168 338,41		51 711 076,53	24 771 255,63
* Personnel	1 481 214,47		1 481 214,47					
* État	41 480 288,66		41 480 288,66			31 240 915,98		
* Comptes d'associés et sociétés du groupe	1 129 018 570,82		1 129 018 570,82				1 129 018 570,82	
* Autres débiteurs	-							
* Comptes de régularisation - Actif	1 398 829,78		1 263 978,06	134 851,72				-

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2025

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 378 279 985,64	471 722 286,05	896 754 523,43	9 803 176,16	493 357,05	55 579 795,60	1 100 366 925,64	476 621 094,21
* Fournisseurs et comptes rattachés	720 309 217,73	471 722 286,05	243 311 833,46	5 275 098,22	189 451,39		632 221 419,29	476 621 094,21
* Clients créditeurs, avances et acomptes	37 634 743,59		33 106 665,65	4 528 077,94	303 905,66		12 035,00	
* Personnel	1 904 825,90		1 904 825,90					
* Organismes sociaux	10 624 616,00		10 624 616,00			10 624 616,00		
* État	44 955 179,60		44 955 179,60			44 955 179,60		
* Clients créditeurs, avances et acomptes	468 133 471,35		468 133 471,35				468 133 471,35	
* Autres créanciers	2 770 092,87		2 770 092,87					
* Comptes de régularisation - Passif	91 947 838,60		91 947 838,60					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice Clos au 31 décembre 2025

Tiers Crédeurs ou Débiteurs	Montant Couvert par la Sûreté	Nature (1)	Date et Lieu d'Inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la Sûreté donnée à la date de clôture
* Sûretés données					
* Sûretés reçues					
- MACHKOUR MOHAMED	786 000,00	Nantissement matériel (4 tracteurs)			
- EDDLYMY HAMID	21 879 942,20	Saisie exécutée à hauteur de 1 400 000,00 (produit de vente de 2 biens saisis) Un 3 ^{ème} bien est en cours de vente		membre du personnel	
- IZARZAR NABIL	1 973 173,67	Saisie conservatoire sur appartement TF 34743/61		membre du personnel	
- EL MOUDDEN Mohamed	693 086,88	Saisie conservatoire sur maison R+2			

(1) Gage : 1- Hypothèque ; 2- Nantissement ; 3- Warrant ; 4- Autres ; 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2025

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS	
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
*Avals et cautions	100 704 000,00	67 700 333,00
- Cautions provisoires	28 485 000,00	8 781 000,00
- Cautions définitives	11 340 000,00	6 936 000,00
- Retenues de garanties	28 742 000,00	20 483 000,00
- Cautions étrangères	4 661 000,00	4 167 000,00
- Cautions diverses	27 476 000,00	27 333 333,00
*Autres engagements donnés	-	-
- Autres cautions	21 000 000 Euro	21 000 000 Euro
- Crédits documentaires		
- Saisie arrêt		
- Engagement prime de départ à la retraite		
TOTAL (1)	100 704 000,00	67 700 333,00
	21 000 000 Euro	21 000 000 Euro
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	21 000 000 Euro	21 000 000 Euro
ENGAGEMENTS REÇUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions marchandises		
TOTAL		



Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 659 905 011 MAD dont un bénéfice net de 104 436 346 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette comptable des titres de participation s'élève à 1 505 643 KMAD représentant 35% du total bilan de la société. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une analyse est effectuée par le management pour déterminer la dépréciation à constater.

L'estimation de la valeur actuelle des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité).

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2025 compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation du risque sur les titres de participation ainsi que le degré d'incertitude lié à cette estimation notamment à la probabilité de réalisation des prévisions accrues dans un contexte économique difficile.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons procédé à :

- L'examen, sur la base d'échantillons, de la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la société pour déterminer les valeurs actuelles ;
- La vérification de la cohérence des données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données source des entités ;
- La vérification par sondage de l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances clients s'élève à 630 251 KMAD représentant 15% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2025 compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la

continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2025 à la création de la Société AUTOMOBILITY SERVICES pour un capital de 1 500 KMAD.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIÉS

Mohamed HDID
Associé Gérant

FORVIS MAZARS
forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen, Bab Koujoubia
Taraoui Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23

Adnane LOUKILI
Associé



PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptés par la commission européenne.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

PRINCIPALES RÈGLES APPLIQUÉES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport. Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais

PRINCIPES COMPTABLES DE CONSOLIDATION

financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

- Contrats de location -IFRS 16-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l'objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un contrôle fiscal.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA (fusion absorption de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Casa, Belaz et autres.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
SMAA	Importation et commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation de marque DFSK/ Foton /Gaz et Chery	100%
Auto Hall Occasion	Vente de matériel d'occasion	100%
Leader Location Camion	Location longue durée de camions	100%
Auto Hall Luxury Motors	Importation et commercialisation de véhicules de marque Maserti	100%
FT "Auto Mobility"	Fonds de titrisation de créances des clients Auto Hall contractées auprès du partenaire SOFAC et dont les parts résiduelles sont détenues exclusivement par Auto Hall.	100%
Société Marocaine de l'Automobile Moderne	Commercialisation de véhicules de marques Fiat, Jeep & Alfa Romeo (Partenariat FCA Stellantis)	100%
Automobility Services	Activités des agents et courtiers d'assurances	100%

BILAN ACTIF

ACTIF (En dirhams)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Goodwill	22 148 218,93	22 148 218,93
Immobilisations incorporelles	54 887 415,23	55 238 872,21
Immobilisations corporelles	2 122 121 908,77	2 033 957 084,06
Autres instruments financiers	884 946 488,56	799 836 837,19
Impôts différés Actif	25 722 511,31	24 581 723,26
Actifs non courants	3 109 826 542,81	2 935 762 735,65
Stocks	1 639 687 550,57	1 507 663 767,06
Comptes clients	849 807 320,87	856 334 168,62
Autres créances d'exploitation	486 954 781,97	436 247 303,98
Trésorerie et équivalents de trésorerie	397 798 873,12	577 499 912,02
Actifs courants	3 374 248 526,53	3 377 745 151,68
TOTAL ACTIF	6 484 075 069,34	6 313 507 887,33

BILAN PASSIF

PASSIF (En dirhams)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	592 176 594,77	687 455 195,01
Résultats consolidés de l'exercice	99 832 376,79	17 092 037,28
Capitaux propres part groupe	1 445 975 818,36	1 458 514 079,09
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 445 975 818,36	1 458 514 079,09
Autres passifs non courants	1 399 132 266,83	1 232 996 841,81
Impôts différés Passif	164 787 962,95	144 690 691,12
Passifs non courants	3 009 896 048,14	2 836 201 612,01
Dettes fournisseurs	932 862 985,79	942 108 017,09
Autres passifs courants	420 220 718,15	263 604 982,53
Autres passifs financiers à court terme	2 121 095 317,26	2 271 593 275,70
Passifs courants	3 474 179 021,20	3 477 306 275,32
TOTAL PASSIF	6 484 075 069,34	6 313 507 887,33

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers de dirhams)	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2024	502 945	251 022	687 455	17 092	1 458 514		1 458 514
Dividendes			(100 589)		(100 589)		(100 589)
Affectation de résultat			17 092	(17 092)	-		-
Résultat net de l'exercice				99 832	99 832		99 832
Autres Mouvements sur les capitaux propres			(11 781)		(11 781)		(11 781)
Capitaux propres au 31 décembre 2025	502 945	251 022	592 177	99 832	1 445 976		1 445 976

COMPTE DE RÉSULTAT

(En dirhams)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	5 911 769 591,27	5 022 141 140,61
Coût des biens vendus	4 838 153 498,62	4 170 223 765,29
Charges externes	224 000 052,17	189 478 650,66
Charges de personnel	288 985 544,49	266 176 489,55
Impôts et taxes	34 954 470,79	24 703 832,44
Dotations d'exploitations	270 256 405,39	246 536 327,71
Reprises d'exploitations	31 133 946,46	15 700 862,39
Autres produits	113 111 372,68	275 406 771,53
Autres charges	97 720 760,43	206 105 561,55
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	301 944 178,52	210 024 147,33
Produits financiers	95 847 754,64	67 216 554,55
Charges financières	204 317 224,28	196 465 008,99
RÉSULTAT FINANCIER	-108 469 469,64	-129 248 454,44
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT	193 474 708,88	80 775 692,89
Charges d'impôt	93 642 332,09	63 683 655,61
- Impôt exigible	86 023 698,13	49 223 747,74
- Impôt différé	7 618 633,96	14 459 907,87
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	99 832 376,79	17 092 037,28

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(En milliers de dirhams)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Flux de trésorerie d'exploitation	442 585	805 812
Résultat net consolidé	99 832	17 092
Dotations aux amortissements	220 338	236 450
Elimination des impôts différés	7 619	14 460
produits de cession des immobilisations corporelles	-103 210	-257 500
VNC sur cession d'actifs	71 047	168 237
Variation du besoin en fond de roulement	-28 834	455 890
Autres produits/charges non encaissables	15 901	1 299
Coût de l'endettement	159 892	169 884
Flux de trésorerie d'investissement	-374 214	-242 114
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	-392 314	-338 044
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	103 210	257 500
Variation des autres instruments financiers	-85 110	-161 570
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)		
Flux de trésorerie de financement	-97 574	-131 663
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-100 589	-100 589
Dividendes convertis en actions		
Remboursement des dettes de financement	-109 429	-62 978
Coût de l'endettement	-159 892	-169 884
Nouveaux emprunts	192 790	59 967
Titres de créances *	80 388	144 024
Autres	-842	-2 203
Variation de trésorerie nette	-29 203	432 035
Trésorerie d'ouverture	-1 694 093	-2 126 128
Trésorerie de clôture	-1 723 296	-1 694 093

* Titres émis par le fond de titrisation

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 445 976 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 99 832 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances clients s'élève à 849 807 KMAD représentant 13% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2025 compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES

Mohamed HDID
Associé Gérant

FORVIS MAZARS

forvis mazars
16 Bd Abdoumoumen Kés, Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23
Adnane LOUKILI
Associé